

Mardi 29 décembre 2008

Destruction des mines antipersonnel

Accords d'Ottawa : l'Algérie honore ses engagements

Pour marquer sa volonté de pleine adhésion aux accords d'Ottawa portant sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et, par là, appliquer in extenso les clauses de la convention d'Oslo, entrée en vigueur en 1997, l'Algérie, l'ayant ratifiée en 2000, a accepté de répondre favorablement aux vœux d'ONG en vue de relancer son programme de dépollution en allant puiser dans ses réserves, alors qu'elle a, depuis le 22 décembre 2005, largement honoré son contrat.



Hassi Bahbah De notre envoyé spécial

Elle a donc décidé de réactiver le processus de destruction de 9030 autres mines sur un stock estimé à 15 030 unités restées en reliquat pour des raisons de développement des techniques de détection, d'élimination ou de destruction de mines ainsi que pour des besoins d'entraînement et de formation militaire. Désormais, elle n'en devra conserver que 6000 en tout et pour tout. L'opération de destruction de 1000 mines, dans une première étape, a eu lieu hier au polygone central de tir de Hassi Bahbah, situé à 100 km au nord-est de Djelfa. 25 mines de type PMD, 190 PMD6M, 100PMN, 100PMA, 90GLD115, 100OZM, 100POMZ2 ET POMZ2M, 40PROM1, 15PMR2A, 240GLD125 sont parties en fumée par explosion et incinération ou écrasées, selon que leur corps est en métal ou en bois. Ont assisté à la cérémonie, outre des membres du comité interministériel chargé du suivi et de la mise en œuvre des accords d'Ottawa, le corps diplomatique représentant le Canada, la Belgique et la Suède, Handicap international, le PNUD et le CICR.

Pour rappel, l'ANP a déjà procédé à la destruction de 150 050 mines sur un total de 165 080 qui étaient en stocks au niveau de ses entrepôts. Ce projet à caractère humanitaire auquel ont souscrit 150 pays, alors que 40 autres n'y ont toujours pas adhéré, est dicté par l'urgence de mettre un terme définitif à la perte en vies humaines évaluée par dizaines de milliers par an, essentiellement des victimes civiles innocentes et sans défense, et à autant de mutilations causées par l'explosion de ces engins funestes. Les accords d'Ottawa qui exhortent également les Etats parties à dépolluer leurs territoires infestés, prévoient d'apporter des soins et de réadapter ainsi que de réintégrer socialement les personnes ayant été touchées par ce fléau.

Pour la précision, il faut noter que les mines antipersonnel sont définies comme des engins pyrotechniques conçus pour être déclenchés par une action involontaire de « l'ennemi ». Et paradoxalement, ce sont les pays dits civilisés, brandissant la bannière de la liberté, qui détiennent encore les stocks les plus importants.

Par Abdelkader Ziqhem